

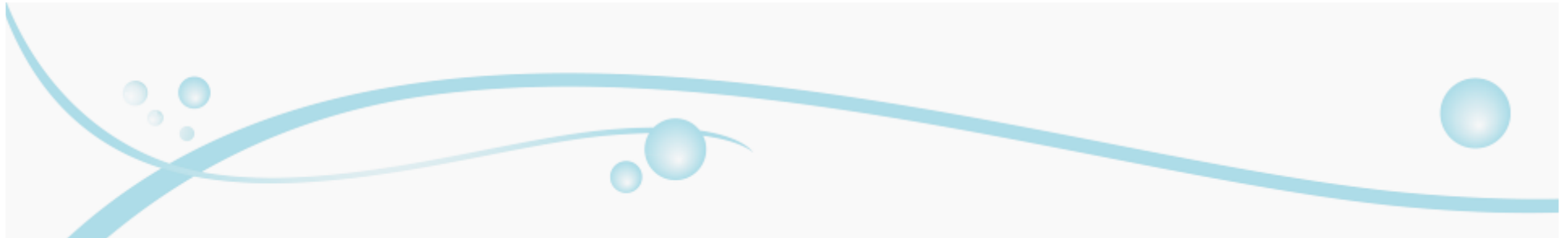
Réunion d'information Chantiers bénévoles d'arrachage de la jussie



Jeudi 16 mai 2013
Joué/Erdre - Salle de l'Auvinière
18H00

Ordre du jour

- Principales caractéristiques des Jussies
- Problématique des espèces floristiques invasives sur le bassin versant de l'Erdre :
 - l'Erdre et ses marais
 - Le canal Nantes/Brest
 - Vioreau-Provostière
- Historique des actions de lutte contre les espèces invasives sur le secteur de Vioreau
- Les différentes méthodes de lutte contre les espèces floristiques invasives et les préconisations à respecter
- Programme d'actions 2013 et modalités d'organisation des chantiers bénévoles





Principales caractéristiques des jussies

Ludwigia peploides (Kunth) P.H.Raven

Ludwigia uruguayensis (Cambess.) H.Hara

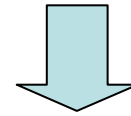
- Originaire d'Amérique du Sud
- Introduite en France fin XIX^{ème}
- Vente interdite en France depuis mai 2007
- Inscrites sur la liste régionale des plantes vasculaires invasives (invasives avérées)





Principales caractéristiques des jussies

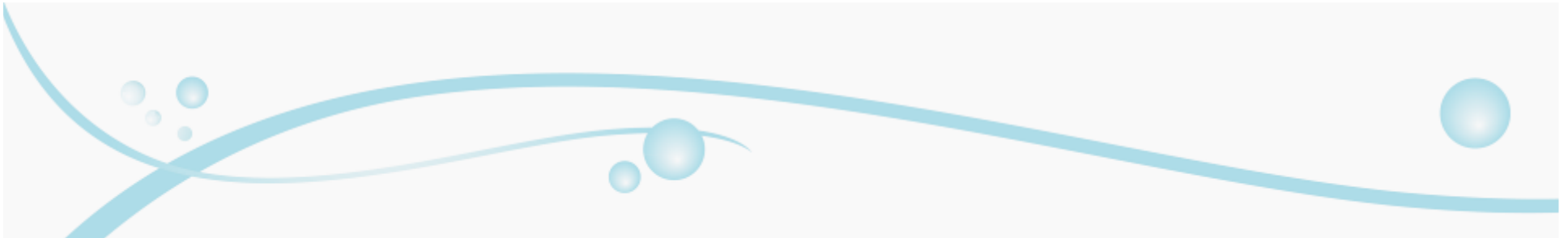
- Plante amphibie... et terrestre
- Reproduction par bouturage et par graine
- Présente de mai à novembre
- Croissance très rapide





Impacts de la prolifération des jussies

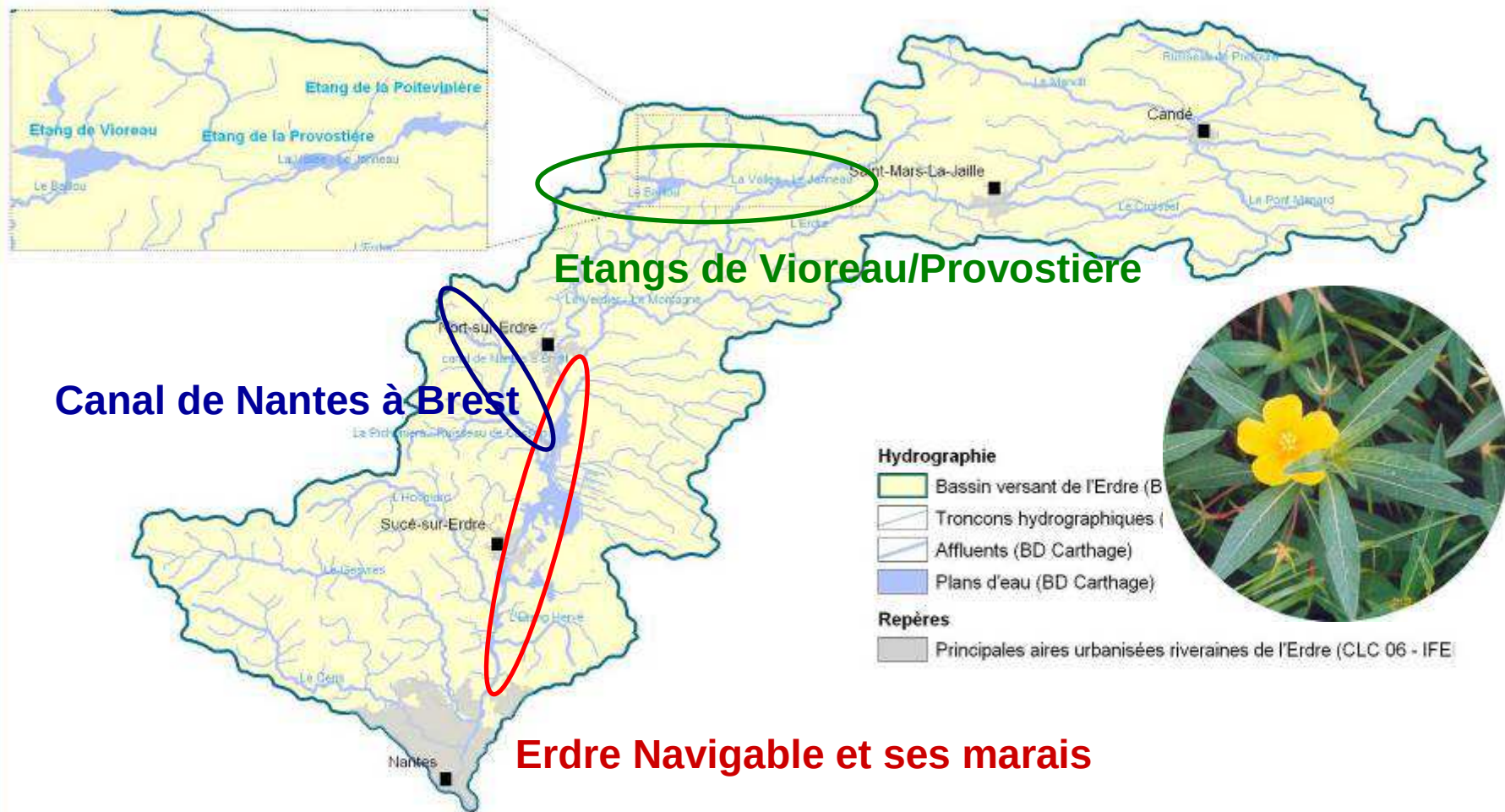
- **Asphyxie du milieu**
- **Perte de la biodiversité**
- **Envasement de la rivière**
- **Gêne des activités humaines**
(agriculture, navigation, chasse, pêche,...)

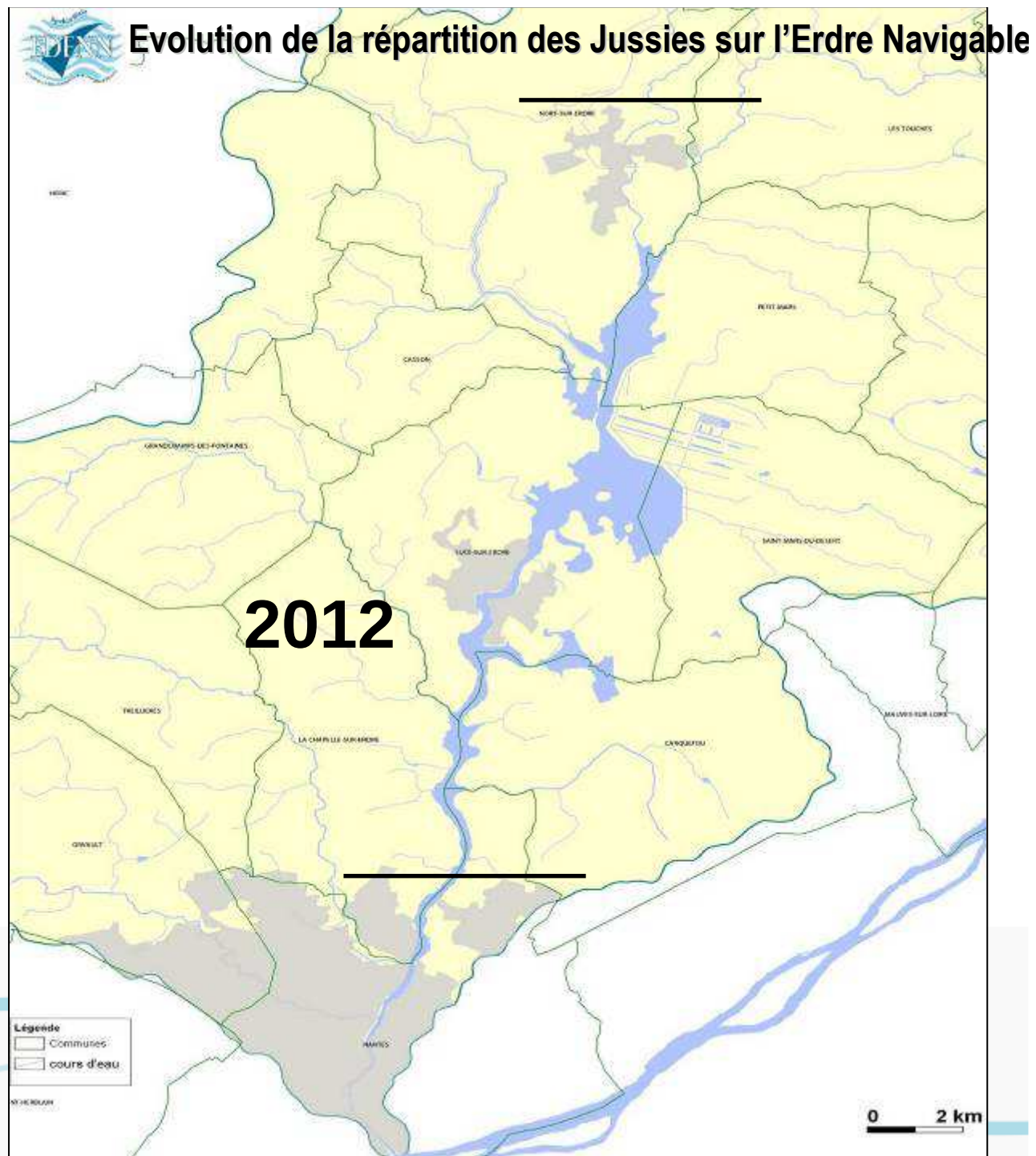


Les espèces invasives sur le bassin versant de l'Erdre

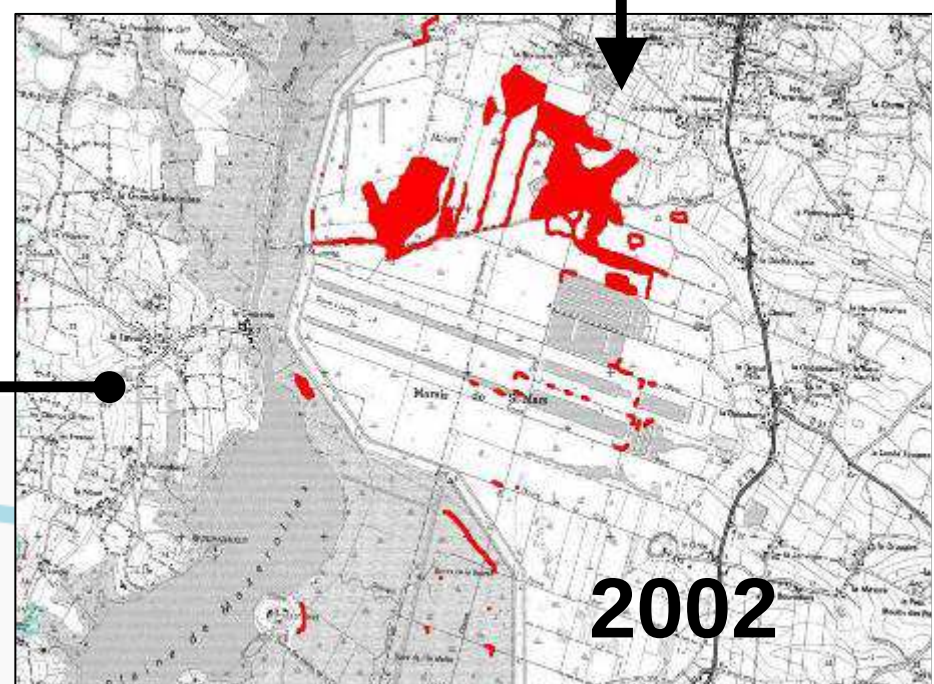
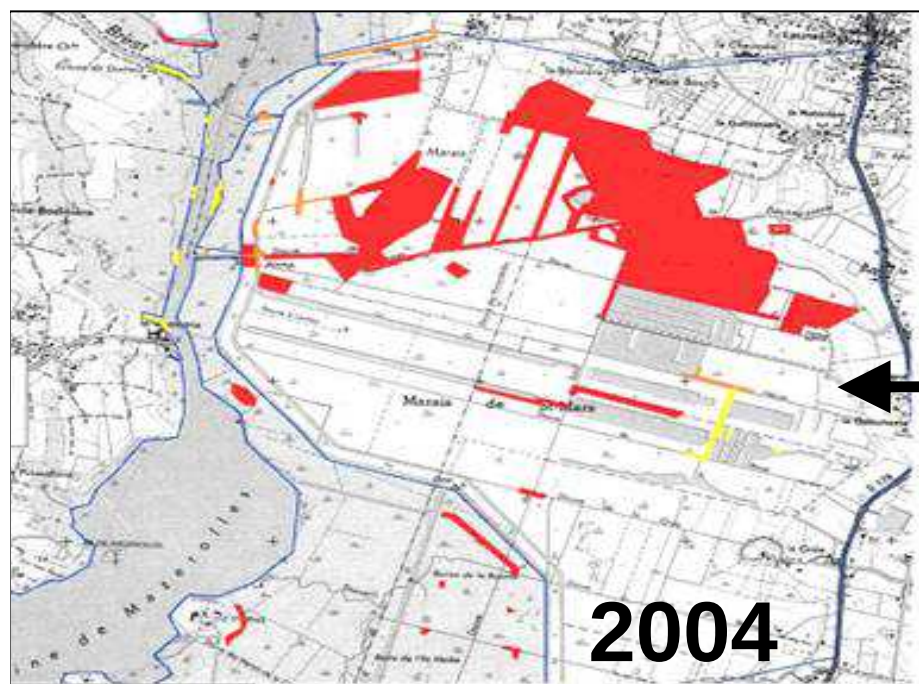
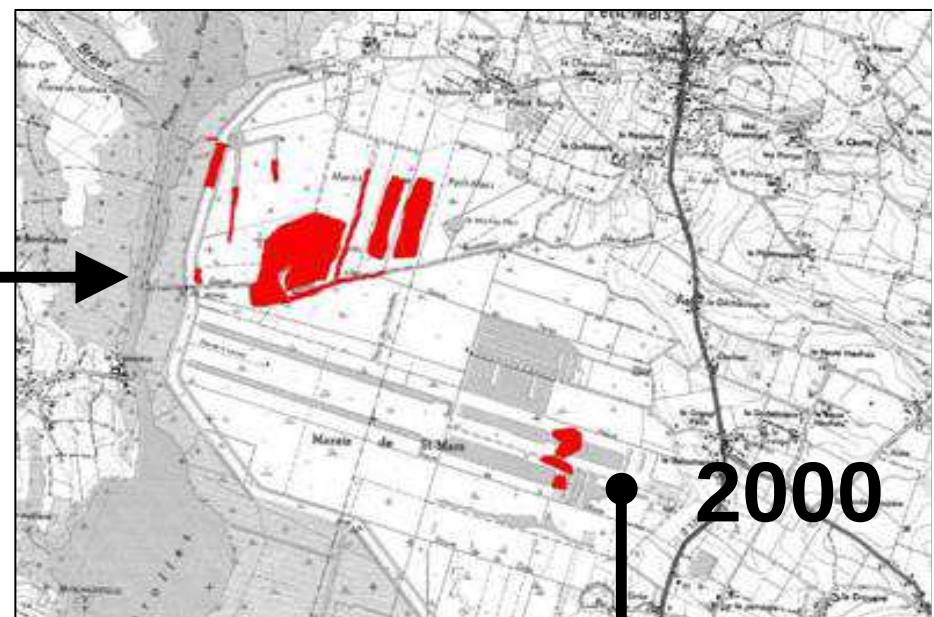
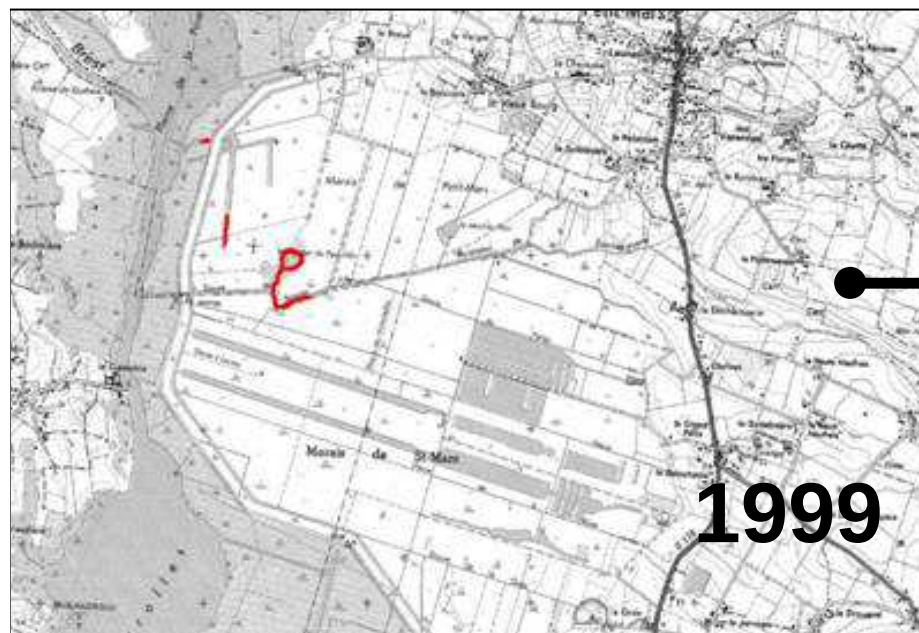
Réseau hydrographique du bassin versant de l'Erdre

0 2,5 5 7,5 10 km





Evolution de la répartition de la jussie sur les marais endigués de Mazerolles (1)

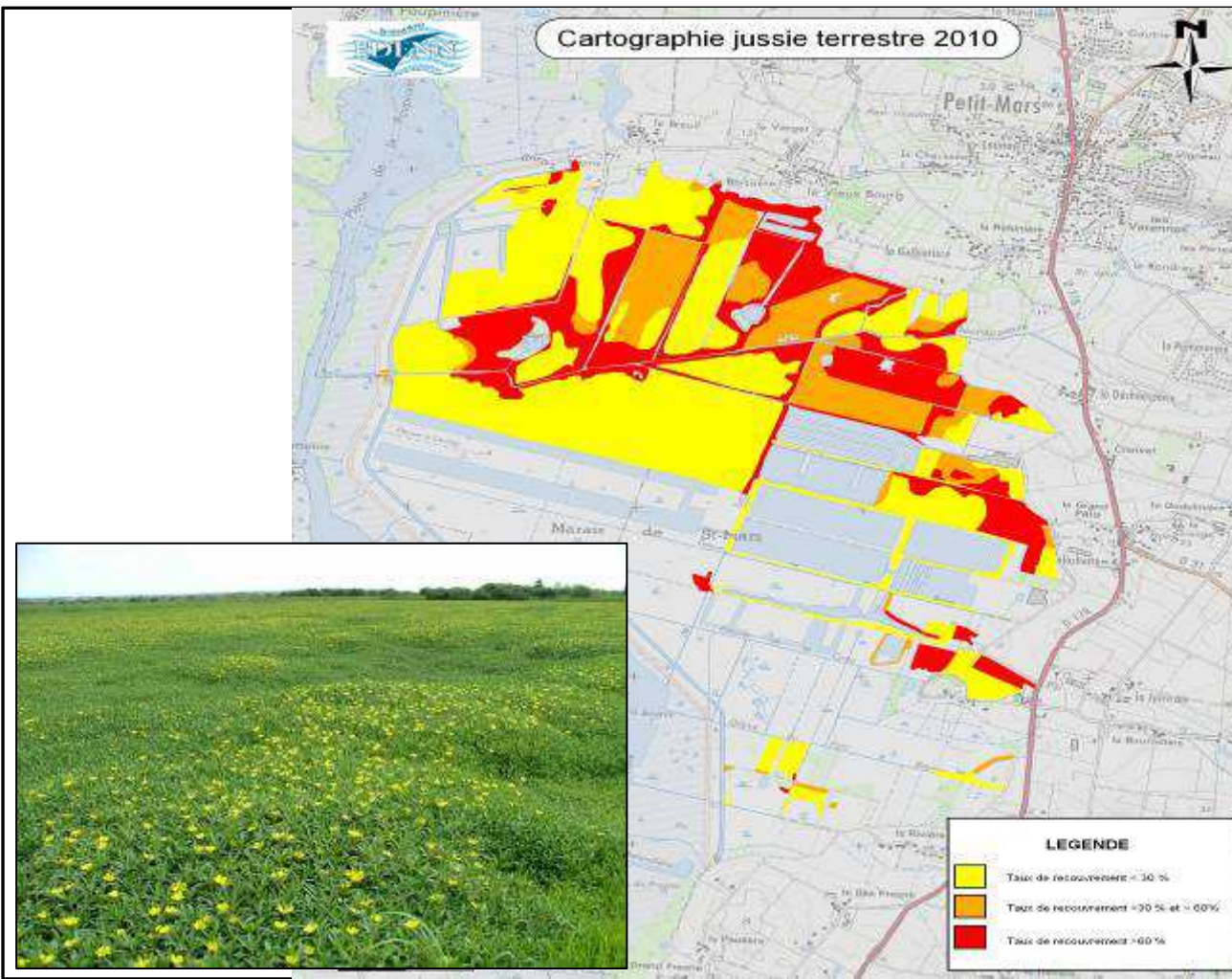


Evolution de la répartition de la jussie sur les marais endigués de Mazerolles (2)

2010

CARTOGRAPHIE DE L'ENVAHISSEMENT DE LA JUSSIE "TERRESTRE" SUR LE SECTEUR NORD DU MARAIS ENDIGUÉ DE MAZEROLLES

année 2006



Evolution de la répartition des espèces floristiques invasives sur le secteur de Vioreau

Jussies (forme aquatique et terrestre)

Année	Réservoir de la Provostière	Rigole des Ajeaux	Réservoir de Vioreau	Erdre et affluent	Poitevineière
2006	T1	A	A	A	Présent < 2006
2007	T1	T2	A	A	?
2008	T1	T1	A	A	?
2009	T1/T2	T1	A	A	?
2010	T1/T2/T3	T1	T1	A	?
2011	T1/T2/T3	T1	T1/T2	A	A
2012	?	T1/T2/T3	T1	A	?
2013					

Autres espèces aquatiques invasives

Année	Réservoir de la Provostière	Rigole des Ajeaux	Réservoir de Vioreau	Erdre et affluent	Poitevineière
2006	A	A	A	A	?
2007	A	A	A	A	?
2008	A	A	Prox Myrio	A	?
2009	A	Elodée	Prox Myrio	A	?
2010	Myrio	Elodée	Prox Myrio	Elodée	?
2011	A	Egérie	A	Egérie	?
2012	?	?	?	?	?
2013					

Evolution de la répartition de la jussie sur le secteur de Vioreau





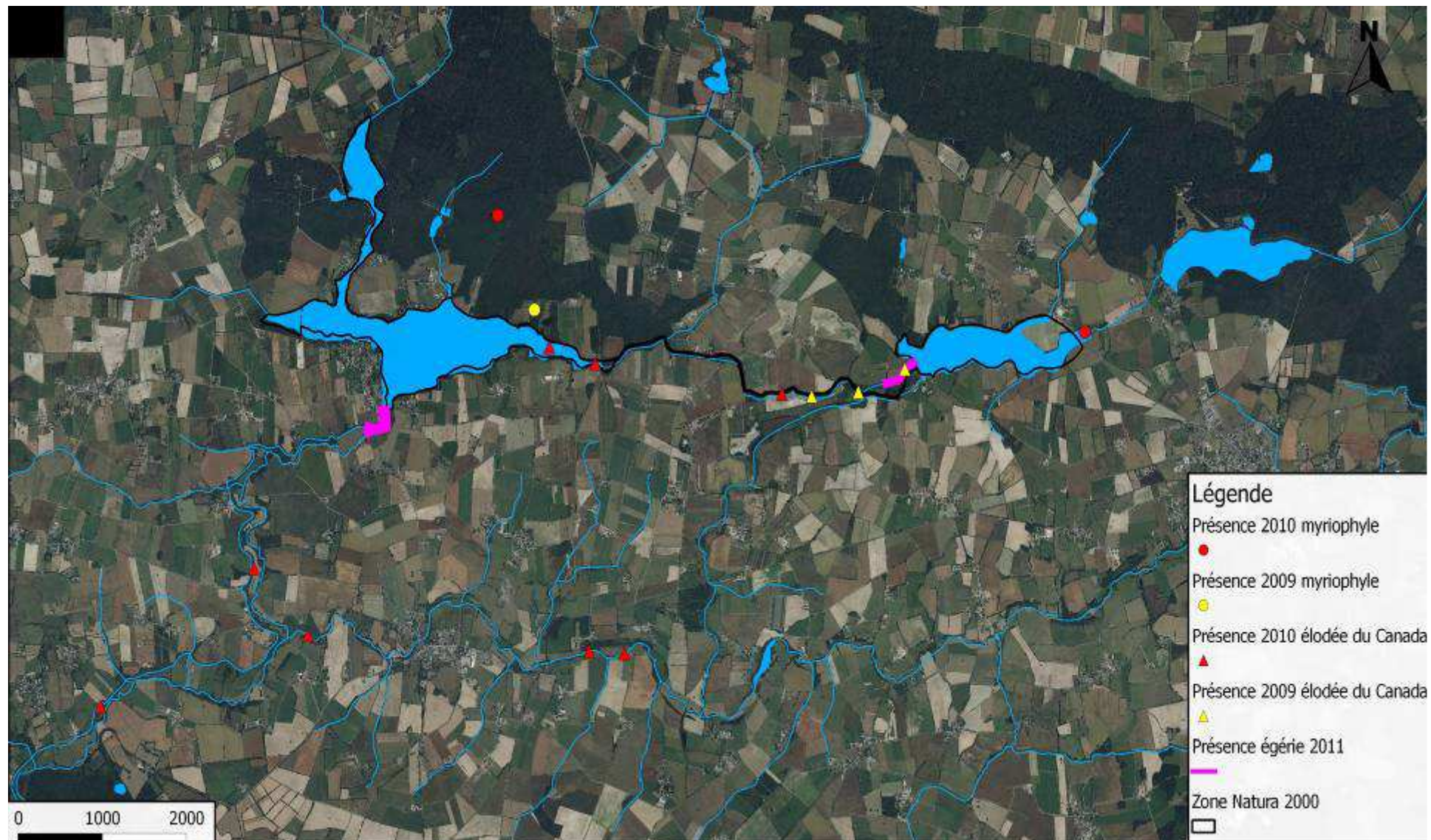
Visite de terrain du 05/09/2012 (Fabien Dorte), CBN de Brest)

surv_juvens_virens_2012 (densité)

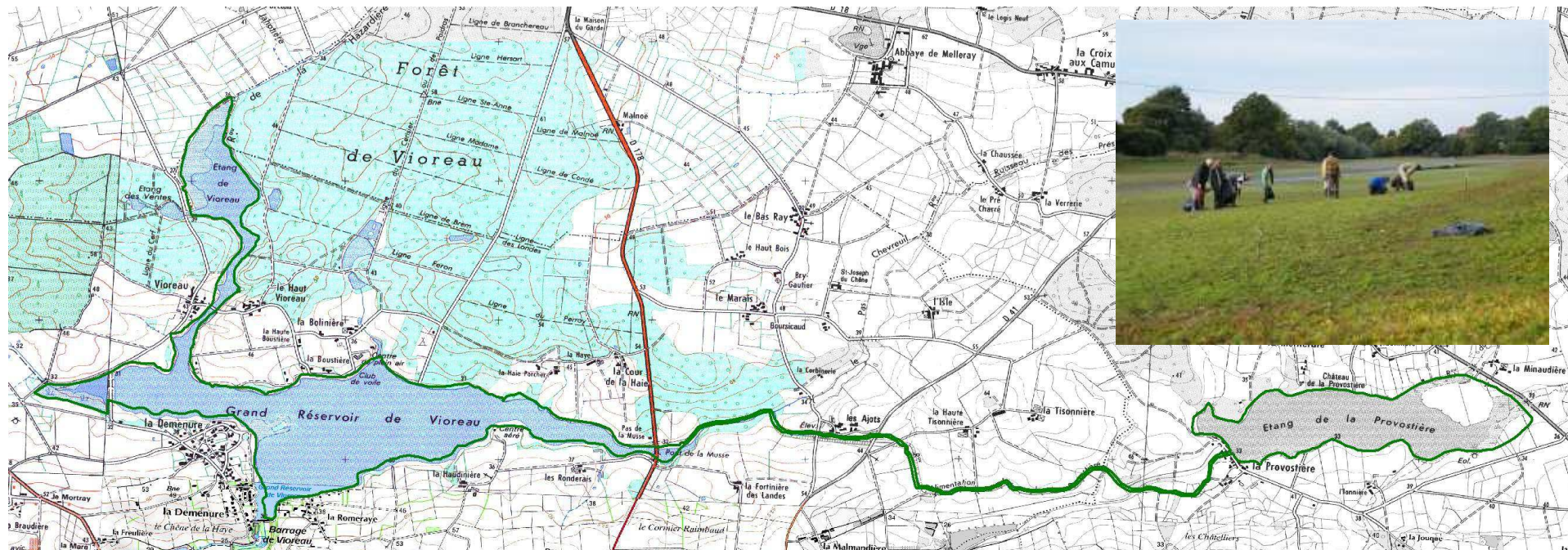
état anecdotique	(25)
faible densité	(6)
densité moyenne	(7)
densité forte	(4)

0 0,04 0,08
Kilomètres

Répartition des autres espèces invasives sur le secteur de Vioreau



Historique des actions de lutte contre les espèces invasives : secteur de Vioreau



2008 : Arrachage manuel : Rigoles des ajeaux (CG 44)

2009 : Arrachage manuel : Provostière/Rigoles (FD/CG44/AAPPMA)

2010 : Arrachage manuel /étrépage : Provostière (CG 44)

Arrachage manuel/étrépage : Vioreau (CBN/LPO/CG 44/ BV/FD/NSV)

2011 : Arrachage manuel/Faucardage (*Egeria*) : Réservoirs/Rigole (CG 44)

Arrachage manuel/étrépage : Vioreau (CBN/CG 44/ BV/FD/NSV)

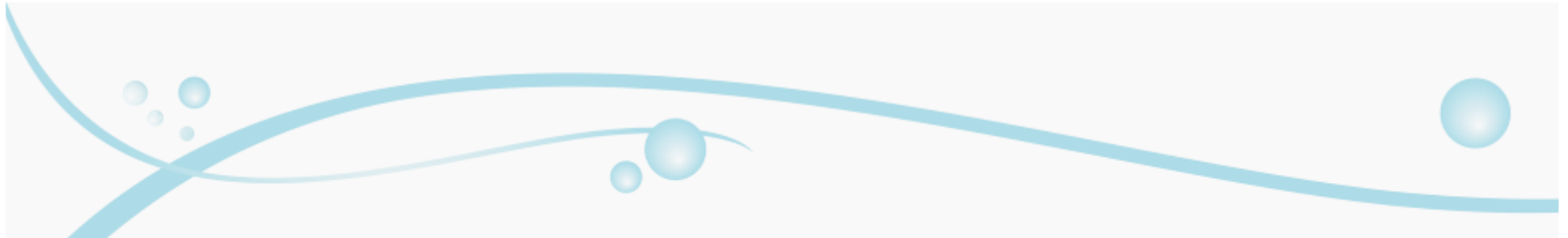
2012 : Arrachage manuel : réservoirs/rigole (CG 44)

(+ chantier manuel/mécanique du CG 44 par bon de commandes annuels)

Plantes aquatiques envahissantes

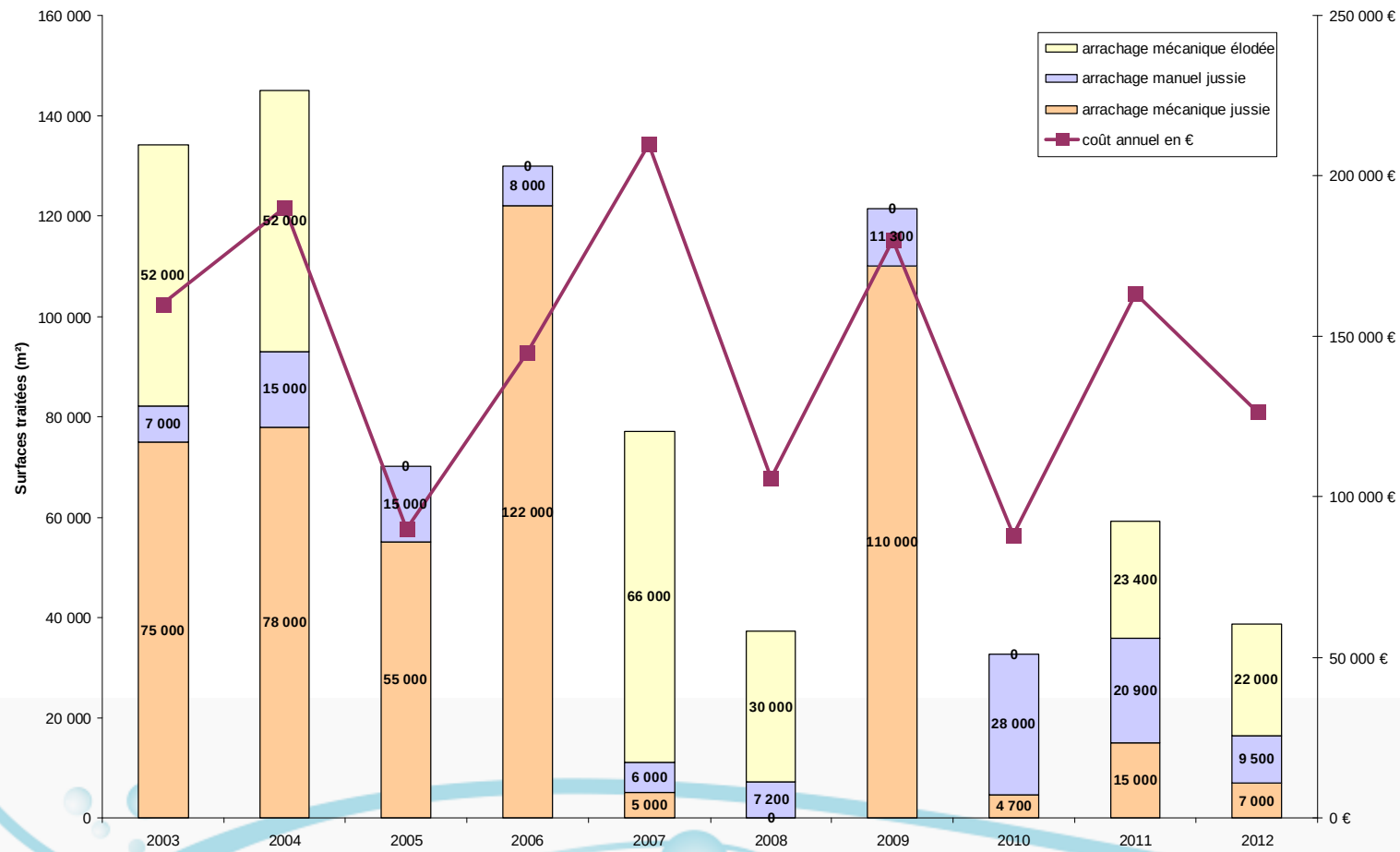
INTERVENTIONS SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

- **Interventions ponctuelles** : jusqu'en 2001
- **Marchés à bons de commande** : depuis 2002
- **Sur la base de prix unitaires** :
 - Arrachage manuel et mécanique de jussie ou d'élodée (surface) et évacuation
 - Réalisation d'un levé contradictoire par GPS (ponctuel, linéaire ou surfacique)
 - Forfait installation de chantier : regroupement des campagnes

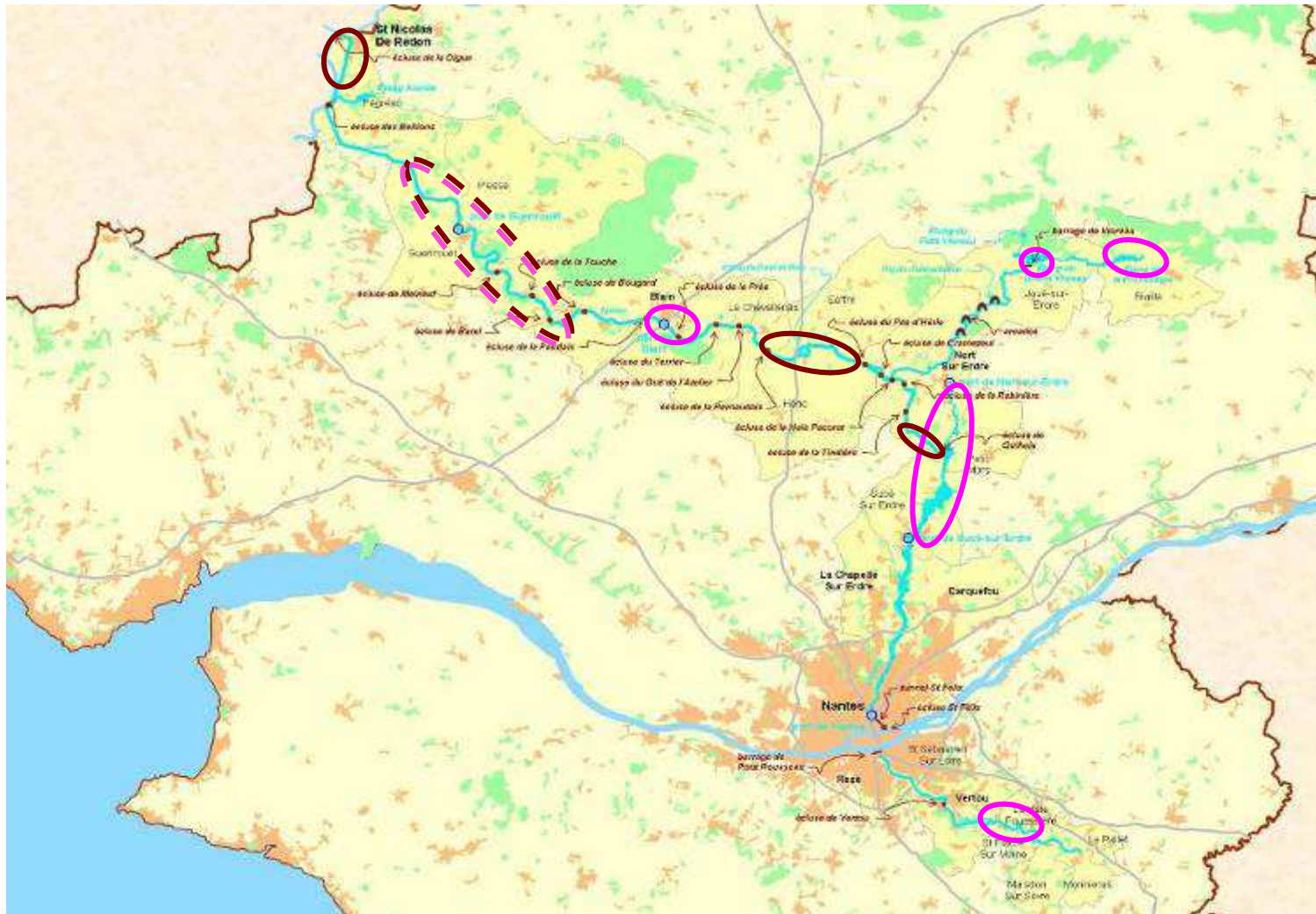


Plantes aquatiques envahissantes

● EVOLUTION DE LA LUTTE



Plantes aquatiques envahissantes



Les différentes méthodes de lutte contre les végétaux aquatiques envahissants



L'arrachage manuel

- Bonne efficacité sur les repousses si travail effectué soigneusement
- Ne nécessite que peu de matériel spécifique (coût d'investissement limité) mais beaucoup de temps à consacrer
- Rendements journaliers faibles, technique adaptée aux chantiers de taille petite à moyenne.
- Coût estimatif :
 - 180€/jour pour un binôme de 2 salariés, récolte de 10 à 15 m³ par jour sur des herbiers denses.
 - 650€/jour pour une équipe de 8 salariés en insertion et 1 encadrant 30 à 40 m³/jour sur des herbiers denses.



L'arrachage mécanique à la pelle mécanique équipée d'un godet à griffe

- Rendements importants, mais efficacité moindre sur les repousses
- Coût d'investissement important lié au matériel, utilisation d'un godet spécifique à griffes
- Impact relativement important sur le milieu, utilisation d'engins à faible portance (chenille large type marais) préconisée
- Adapté aux gros chantiers, nécessite une finition manuelle et une « repasse » les années suivantes.
- Coût estimatif :
 - 700€/jour pour une pelle et un chauffeur + 50 à 100 m³/jour sur des herbiers denses.
 - Coût de l'évacuation et du transport en plus.



L'arrachage mécanique par voie d'eau au moyen d'un godet à griffe

- Rendements importants, mais efficacité moindre sur les repousses
- Coût d'investissement important lié au matériel, utilisation d'un godet spécifique à griffes
- Impact inférieur sur le milieu que pour un arrachage à la pelle, adapté aux secteurs sensibles et ou peu accessibles.
- Adapté aux gros chantiers, nécessite une finition manuelle et une « repasse » les années suivantes
- 1000 à 1200€/jour pour un bateau et un chauffeur + 50 à 80 m³/jour sur des herbiers denses.
- Coût de l'évacuation et du transport en plus.

Les prescriptions techniques à respecter pour mener à bien les chantiers d'arrachage

- Quelle que soit la méthode utilisée , il est indispensable de respecter les points suivants pour éviter toute colonisation accidentelle :

Pendant le chantier

- Intervenir dès l'apparition des premières rosettes pour éviter la dissémination de boutures et de graines
- arracher les végétaux délicatement afin de retirer au maximum les racines
- Mettre en place un dispositif du type filet à l'amont et à l'aval du chantier pour éviter le départ de boutures
- Stocker les végétaux arrachés sur bâche plastique à proximité de l'eau pour permettre aux organismes aquatiques de retourner dans l'eau et éviter la reprise des végétaux arrachés en berge.

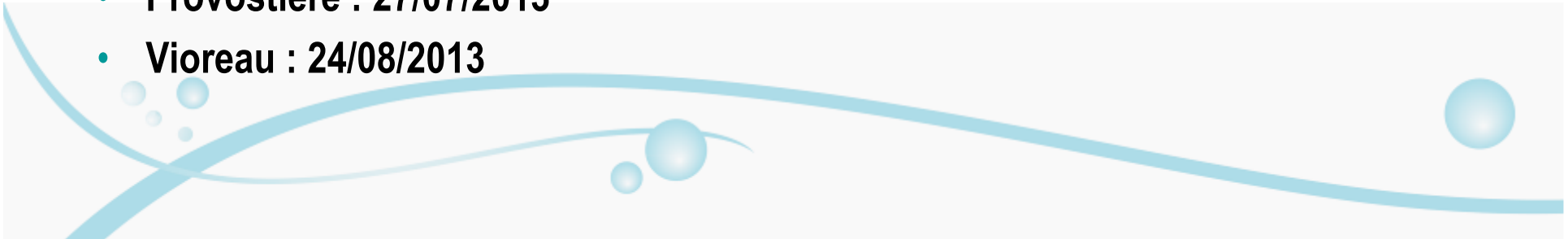
Gestion des végétaux arrachés

- Ne pas laisser les végétaux arrachés sur place pour éviter leur reprise et leur dissémination l'automne et l'hiver suivant
- Élimination des végétaux :
 - Brulage sur tôle surélevée ou dans un fût métallique en dehors des périodes d'interdiction (attention aux feux de tourbe dans les marais)
 - Evacuation et compostage/épandage sur terre agricole sur des terrains séchants pour éviter toute reprise des végétaux.
 - Evacuation vers une plate forme de compostage agréée



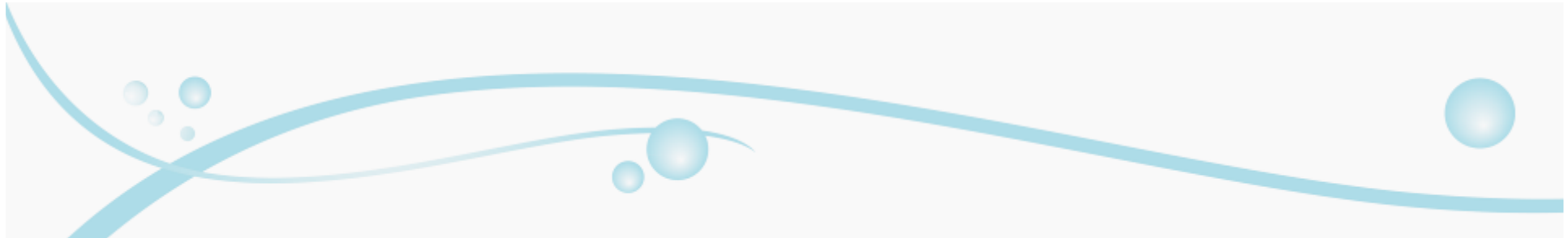
Programmes d'actions prévisionnel 2013

- **Cartographie des espèces invasives (EDENN) – 2 passages : Vioreau/rigoles/Provostière/affluents de l'Erdre**
- **Veille/sensibilisation du public (Saisonniers ENS - CG 44)**
- **Chantiers d'arrachage mécanique et manuel « Pro » (CG 44, FD, EDENN, CBN)**
 - Vioreau (manuel): 27/08/2013
 - Provostière (manuel) : 20/08/2013
 - Chantiers mécaniques (à définir)
- **Chantiers bénévoles (CG 44/CBN/FD/EDENN/Associations)**
 - Provostière : 27/07/2013
 - Vioreau : 24/08/2013



Modalités d'organisation du chantier :

- **Aide matérielle et logistique (petit matériel : crocs, fourches, organisation , coordination...) : CG 44, FD 44, EDENN, CBN, ...**
- **Prise en charge par le CG 44 de l'évacuation des végétaux arrachés (terrain communal ?)**
- **Inscription des bénévoles sur la liste pour pouvoir ensuite assurer un suivi et mettre au point les détails techniques (lieu de RDV, heure, effectifs ...) - Contact : CG 44 – A. GUICHAROUSSE**



Contacts



Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle

Jean-Luc MAISONNEUVE : eden.natura@wanadoo.fr

Tel : 02 40 48 24 43 / 06 30 50 11 67



Conseil Général de Loire Atlantique

Alain GUICHARROUSSE : alain.guicharrousse@loire-atlantique.fr

Tel : 02 40 99 17 40 / 06 77 09 33 16



Fédération de Pêche 44

Laurent THIBAULT : laurent.thibault@federationpeche44.fr

Tel : 02.40.73.62.42



Conservatoire Botanique National de Brest (antenne de Nantes)

Fabien DORTEL : f.dortel@cbnbrest.com

Tel : 02 40 69 70 55



Merci de votre attention !

